



FORUM INTERNATIONAL DES
PLATEFORMES NATIONALES D'ONG

Juin 2018

LISTE RÉCAPITULATIVE

VOTRE ONG EST-ELLE PRÊTE À SURVEILLER
ET À METTRE EN ŒUVRE LES ODD ?



Photo: © SPONG
(Burkina Faso)

INTRODUCTION

Cette liste récapitulative s'adresse aux organisations non-gouvernementales (ONG) qui s'engagent dans le suivi et la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD). Son but est d'essayer d'aider les ONG à être plus efficaces en adoptant des approches plus systématiques telles que le renforcement des capacités, la collaboration intersectorielle, la sensibilisation du public, la collaboration avec les gouvernements et bien d'autres.

L'Agenda 2030 pour le développement durable

L'Agenda 2030 pour le développement durable (auss appelé ODD) est un programme international exhaustif et ambitieux qui remplace les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Voir les liens pour un aperçu des OMD et des ODD :

(i) <http://www.un.org/fr/millenniumgoals/>

(ii) <https://advocacy.thp.org/2014/08/08/mdgs-to-sdgs/>

L'Agenda 2030 est un programme à caractère universel. Cela signifie que tous les États membres de l'ONU (les pays développés et les pays en développement) s'engagent à mettre en œuvre ces objectifs et identifier les cibles sur leur territoire et dans leurs actions externes lorsque cela est possible. Bien que les gouvernements soient les

premiers responsables de la mise en œuvre des ODD, d'autres parties prenantes sont appelées à devenir les principaux acteurs de cette mise en œuvre. Lire ci-après la position du FIP sur les ODD: <http://ifp-fip.org/fr/les-composants-clefs-pour-une-mise-en-oeuvre-reussie-des-objectifs-de-developpement-durable/>

La société civile est l'une des principales parties prenantes qui constituent une approche de parties prenantes multiples à la mise en œuvre des ODD. De nombreuses organisations de la société civile (OSC) essayent de trouver la meilleure solution pour participer à ce nouveau programme et influencer la mise en œuvre par leur gouvernement. Le but de cette liste récapitulative est d'essayer d'orienter l'approche des OSC afin d'y parvenir. Cette liste récapitulative se veut utile pour les organisations de la société civile qui souhaitent participer aux ODD. Les OSC sont très différentes du point de vue de leurs capacités, compétences, besoins et accès aux ressources. Cette liste récapitulative s'efforce de répondre à de nombreuses problématiques afin qu'elle soit utile à autant d'OSC que possible. N'hésitez pas à éluder certaines parties de cette liste si vous estimez que votre organisation est déjà engagée sur l'une des problématiques.

Cette liste récapitulative comprend dix sections:

1. Renforcement des capacités de la société civile	P3
2. Implication au sein d'alliances/réseaux et partenariats intersectoriels	P3
3. Collaboration avec de multiples parties prenantes dans le suivi et la mise en œuvre des ODD	P4
4. Communication et sensibilisation du public concernant les ODD	P5
5. Consultation par les gouvernements des ODD en collaboration avec la société civile	P7
6. Examen du cadre législatif et réglementation nationale	P8
7. Développement de plans nationaux de mise en œuvre et d'indicateurs à l'échelle nationale	P9
8. Coordination stratégique sur la mise en œuvre des ODD au sein des gouvernements	P10
9. Engagement parlementaire et contrôle de la mise en place des ODD	P11
10. Processus des rapports nationaux volontaires (RNV) sur la mise en œuvre des ODD	P12

1. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Le renforcement des capacités est essentiel pour préparer les organisations de la société civile à devenir un acteur principal dans le suivi continu et la mise en place réussie de cet ambitieux programme universel. La communauté internationale doit soutenir et fournir les ressources nécessaires pour une approche coordonnée du renforcement des capacités des OSC.

(i) Question clé:

- Est-ce que votre organisation a actuellement la capacité de participer complètement au suivi et à la mise en œuvre de l'Agenda 2030?

(ii) Actions possibles:

- Réalisez une étude sur votre organisation et ses membres pour essayer d'identifier quels sont leurs principaux besoins en renforcement des capacités lié au suivi et à la mise en œuvre des ODD. Il faut étudier:
 - leurs capacités à s'engager sur le volet politique avec les acteurs étatiques et les autres parties prenantes;
 - leurs capacités à sensibiliser l'opinion publique aux ODD, y compris par des campagnes de sensibilisation et l'utilisation des réseaux sociaux;
 - leurs capacités à participer à la collecte, à l'analyse, à l'interprétation et à la présentation des données liées aux activités de suivi et d'évaluation des ODD;
 - leurs capacités et leur volonté à apporter des changements aux comportements et aux pratiques dans leur propre organisation pour devenir un acteur exemplaire en faveur du développement durable;
 - leurs capacités à identifier, développer et entretenir des partenariats dans le cadre de futurs alliances multipartites en faveur des ODD.
- Recherchez des outils/ressources en ligne et autres possibilités qui existent déjà pour le renforcement des capacités des OSC liées à la mise en œuvre et au suivi des ODD (tels que ceux fournis par les agences de l'ONU, les réseaux mondiaux des OSC tels qu'Action pour le développement durable, Together 2030, le FIP etc. et les réseaux régionaux ou nationaux des OSC tels que ADA, PIANGO, MESA, CONCORD, REPAOC, REPONGAC, SDG Watch Europe, etc.).

- Identifiez des opportunités de financement pour participer au renforcement des capacités lié au suivi et à la mise en œuvre des ODD pour votre organisation et ses membres (par ex. un financement de l'ONU à l'échelle régionale ou internationale, financement de l'UE y compris par le biais de la délégation de l'UE dans votre pays, etc.).
- Assurez-vous que votre organisation ait rejoint des réseaux nationaux, régionaux (CONCORD, ADA, PIANGO, MESA, REPAOC, REPONGAC) et internationaux (FIP, Action pour le développement durable, Together 2030) qui peuvent fournir des informations et proposer du renforcement des capacités lié au suivi et à la mise en œuvre des ODD.
- Travaillez avec les OSC et les autres organisations partenaires pour concevoir ensemble des opportunités de formation en renforcement des capacités et des ressources liées au suivi et à la mise en œuvre des ODD. Organisez des séances d'échange/d'apprentissage entre les membres qui ont de l'expertise dans le domaine des ODD et ceux qui souhaitent renforcer leurs capacités dans la région.

(iii) Ressources utiles

- Forum International des plateformes nationales d'ONG <http://ifp-fip.org/fr/sections/ressources/>
- Enquête commune FIP/Dochas sur les besoins en renforcement des capacités des membres en lien avec l'Agenda 2030 (en anglais): <https://dochas.typeform.com/to/mXYmZW>
- Action pour le développement durable: <https://action4sd.org/fr/>
- Together 2030: <http://www.together2030.org/>

2. IMPLICATION AU SEIN D'ALLIANCES/ RÉSEAUX ET PARTENARIATS INTERSECTORIELS

Les OSC se réunissent de plus en plus pour former des mécanismes efficaces de coordination liés au suivi et à la mise en œuvre des ODD. L'établissement de partenariats de la société civile plus solides garantit une meilleure chance d'inclusion dans les discussions multipartites sur les ODD.

La coordination et l'auto-organisation réelles par la société civile nationale peuvent contribuer à faire de la mise en œuvre des ODD une priorité nationale et à augmenter la sensibilisation du public et de l'ensemble de la société civile aux ODD.

La nature globale et interdépendante de l'agenda des ODD signifie que de nombreuses organisations de la société civile doivent sortir de « leur politique de silo » et travailler en étroite collaboration avec d'autres secteurs et parties prenantes au niveau local, national, régional et international si les ODD doivent être surveillés et mis en œuvre de manière efficace.

(i) Questions clés:

- Votre organisation travaille-t-elle avec d'autres OSC sur le suivi et la mise en œuvre des ODD dans votre pays?
- Est-ce que votre organisation a participé à une initiative pour former un réseau intersectoriel plus large dans la société civile dans votre pays sur les ODD et qui inclurait des OSC de secteurs variés?

(ii) Actions possibles:

- Identifiez des OSC dans votre pays dans votre propre secteur et dans d'autres secteurs qui travaillent sur le suivi et la mise en œuvre des ODD. Envisagez d'en contacter plusieurs pour discuter des possibilités de former ensemble un réseau intersectoriel de la société civile axé sur le suivi et la mise en œuvre des ODD dans votre pays.
- Dialoguez avec les syndicats et les autres organisations de la société civile qui ne participent peut-être pas encore à l'agenda et encouragez-les à rejoindre tout nouveau réseau intersectoriel dédié aux ODD.
- Réalisez une étude des capacités des membres du réseau intersectoriel des ODD le suivi
- Recherchez les opportunités existantes en termes de renforcement des capacités lié à la formation de nouveaux partenariats intersectoriels (par ex. Partnering Initiative, etc.) et identifier des possibilités de financement (ONU, UE, etc.).

(iii) Ressources utiles

- SDG Watch Europe, une alliance intersectorielle d'OSC au niveau de l'UE (site en anglais): <https://www.sdgwatcheurope.org/>

- Futuro En Commun, une alliance intersectorielle d'OSC espagnoles établie par la plateforme espagnole Coordinadora <https://coordinadoraongd.org/2016/01/unete-a-futuro-en-comun/>

- Coalition 2030, une alliance intersectorielle ODD d'OSC irlandaises (en anglais): <https://www.facebook.com/IrishCoalition2030>

3. COLLABORATION AVEC DE MULTIPLES PARTIES PRENANTES DANS LE SUIVI ET LA MISE EN ŒUVRE DES ODD

La portée, l'ambition et la nature intégrée des ODD signifient que les gouvernements seuls ne peuvent pas les mettre en œuvre. Bien qu'il incombe à ces derniers de mettre en œuvre de manière efficace les ODD, l'implication des parties prenantes multiples est aussi nécessaire. Sont inclus la société civile, les syndicats, le secteur privé, le secteur universitaire, les agriculteurs, les populations indigènes et de nombreux autres groupes, chacun apportant ses perspectives distinctes et son expertise au suivi et à la mise en œuvre des ODD. La collaboration requise entre les différentes parties prenantes nécessitera la création et le maintien de nouveaux partenariats innovants.

(i) Questions clés:

- Existe-t-il un forum du développement durable opérationnel et multipartite dans votre pays qui a été établi par votre gouvernement et qui peut contribuer à au suivi et influencer la mise en œuvre nationale des ODD ?
- Est-ce que toutes les parties prenantes et les communautés concernées sont représentées dans le forum national des ODD (surtout la société civile et les groupes marginalisés) ?
- Le forum fonctionne-t-il de manière indépendante, ouverte, transparente et accessible ?
- Est-ce que votre gouvernement a fourni du financement à disposition de la société civile et des autres parties prenantes pour soutenir le développement de partenariats et le processus multipartite à l'échelle nationale ? Votre organisation s'est-elle engagée à mener des actions de plaidoyer sur cette question ?

- Votre organisation a-t-elle les compétences et les capacités pour travailler en étroite collaboration avec le secteur privé ou les institutions universitaires dans le suivi et la mise en œuvre des ODD ?
- Votre organisation accueille-t-elle favorablement le renforcement des capacités dans le développement et le maintien de partenariats efficaces avec les secteurs privés et académiques et les autres secteurs clés liés à le suivi et à la mise en œuvre des ODD ?

(ii) Actions possibles

- Recherchez si un forum de développement durable opérationnel et multipartite existe dans votre pays et s'il pourrait jouer un rôle dans le suivi et influencer de la mise en œuvre des ODD.
- Sinon, engagez-vous à sensibiliser les parties prenantes importantes dans d'autres secteurs pour les encourager à discuter du besoin, du possible mandat et du fonctionnement futur d'un tel forum. Ensemble, vous pouvez faire pression sur le gouvernement pour former un tel forum multipartite des ODD et y participer une fois qu'il a été créé. Envoyez par exemple, une lettre au bureau de votre Premier ministre demandant la création d'un tel forum multipartite. Envoyez une copie de la lettre aux autres ministères et à toutes les autres parties prenantes concernées. Précisez que le forum doit opérer de manière indépendante, ouverte, transparente et accessible et qu'il doit inclure la représentation de groupes marginalisés.
- Écrivez au ministère qui traite de la mise en œuvre des ODD pour demander la mise à disposition de ressources en faveur de la société civile et des autres parties prenantes pour établir des partenariats et des processus multipartites pour permettre la mise en œuvre efficace des ODD dans votre pays.

(iii) Ressources utiles

- Plateforme de connaissance sur le développement durable et les partenariats multipartites (en anglais): <https://sustainabledevelopment.un.org/sdinaction>
- La plateforme multipartite de haut niveau de l'UE pour les ODD (en anglais): <http://sdg.iisd.org/news/ec-high-level-multi-stakeholder-platform-on-sdgs-sets-priorities/>

- Registre global de l'ONU des engagements volontaires et des partenariats multipartites <https://sustainabledevelopment.un.org/partnerships/>

4. COMMUNICATION ET SENSIBILISATION DU PUBLIC CONCERNANT LES ODD

Le soutien et la coopération du public sont essentiels si la mise en œuvre des ODD doit être complète et efficace surtout à l'échelle nationale. Pour cette raison, l'information et la sensibilisation du public lié à ce nouveau programme de développement durable sont essentielles. Les OSC jouent un rôle important dans de telles activités et surtout pour atteindre des groupes vulnérables et marginalisés.

(i) Questions clés:

- Est-ce que l'Agenda 2030 est disponible dans votre langue nationale et locale ?
- Votre gouvernement a-t-il lancé des campagnes dans votre pays pour sensibiliser le public aux ODD ?
- Les médias dans votre pays (dont les réseaux sociaux) ont-ils participé aux ODD ou essayé de sensibiliser le public ?
- Votre gouvernement a-t-il mis à disposition des fonds en faveur de la société civile et des autres parties prenantes pour sensibiliser le public sur les ODD ?
- Est-ce que ce financement a été mis à disposition de manière transparente à toutes les parties prenantes potentiellement intéressées ?
- Est-ce que des événements de sensibilisation du public sur les ODD tels que des festivals, des conférences, des ateliers ont été organisés dans votre pays à ce jour ?
- Y a-t-il d'autres acteurs dans votre pays qui participent à la sensibilisation des ODD ?
- Votre organisation a-t-elle mis au point ses propres ressources et outils liés aux ODD pour toute activité de sensibilisation du public à laquelle elle va participer ?
- Votre organisation a-t-elle attribué des ressources dans son budget à la sensibilisation du public sur la question des ODD ?

- Si oui, quelles franges de la population sont visées par ces activités ?
- Votre organisation garantit-elle que les groupes marginalisés seront touchés par la sensibilisation aux ODD ?

(ii) Actions possibles

- Écrivez une lettre à votre Premier ministre et/ou aux ministres concernés appelant au financement de campagnes de sensibilisation visant différentes franges de la population dans votre pays et encourageant l'utilisation des réseaux sociaux. Demandez à ce que ce financement soit mis à la disposition des parties prenantes intéressées de manière transparente et accessible.
- Indiquez des exemples positifs dans d'autres pays ou régions où de telles campagnes ont été initiées ou soutenues par le gouvernement. Soulignez les différentes activités qui ont été conçues pour la sensibilisation du public au sujet des ODD dont les festivals, les conférences, les ateliers, les séminaires en ligne, etc.
- Rédigez une lettre pour la presse nationale, la télévision et les radios dans votre pays pour attirer l'attention sur l'agenda des ODD, indiquant l'importance de leur mise en œuvre dans votre pays. Leur demander de réaliser plusieurs présentations ou initiatives liées aux ODD pour sensibiliser le public. Proposez d'écrire un article ou un article d'opinion sur les ODD pour les médias et réseaux sociaux.
- Effectuez des recherches pour trouver quels ressources et matériels de sensibilisation sont disponibles auprès des grandes organisations et réseaux déjà impliqués dans les ODD. Ces organisations incluront le Département des affaires économiques et sociales (DAES) de l'ONU; le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE); l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR); la fondation ONE de l'ONU; l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), etc.), et les réseaux et les plateformes de la société civile telles qu'Action pour le développement durable, Together 2030, le FIP, SDG Watch Europe, CONCORD, BOND, et bien d'autres.
- Commencez à développer des ressources et des outils au sein de votre organisation pour soutenir la sensibilisation liée aux ODD. Commencez par engager l'ensemble des membres de votre personnel dans des ateliers et des séminaires de renforcement des capacités pour sensibiliser aux ODD puis impliquer des parties prenantes extérieures.
- Assurez-vous de prévoir dans le budget de votre organisation des fonds pour le renforcement des capacités du personnel et les initiatives de sensibilisation liées aux ODD.
- Assurez-vous que les initiatives de sensibilisation du public aux ODD mises au point par votre organisation sont adaptées aux groupes marginalisés et prennent en compte les enjeux particuliers auxquels ces groupes sont confrontés lors de la conception et de la mise en œuvre des initiatives.
- Collaborez avec les membres de votre organisation et avec les autres OSC qui sont déjà engagées à participer à la sensibilisation des ODD.

(iii) Ressources utiles:

- UNDG - Building Awareness on the Agenda 2030 (en anglais):
<https://undg.org/2030-agenda/mainstreaming-2030-agenda/building-awareness-link/>
- National Youth Council of Ireland Youth et présentation du développement des ODD (en anglais):
<http://www.youthdevd.ie/sdgs-youth>
- ESDN Communication and Awareness Raising in the Implementation of the 2030 Agenda and the SDGs: Activities and Challenges (en anglais):
www.sd-network.eu/quarterly%20reports/report%20files/pdf/2017-April-Communication_and_Awareness_Raising_in_the_Implementation_of_the_2030_Agenda_and_the_SDGs.pdf

5. CONSULTATION PAR LES GOUVERNEMENTS DES ODD EN COLLABORATION AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE

A la lumière des expériences passées, une société civile forte ayant noué de bonnes relations avec son gouvernement semble avoir de meilleures perspectives pour développer un plan national efficace pour la mise en œuvre des ODD et une capacité subséquente d'adapter ce plan aux contextes locaux. Les gouvernements nationaux qui ont consulté les OSC lors de la rédaction des rapports nationaux volontaires et qui ont impliqué la société civile dans le processus de manière inclusive et participante ont produit des plans plus détaillés et tangibles pour la mise en œuvre des ODD. L'expérience indique également que la société civile a été affaiblie en raison de l'environnement politique tendu ou le manque d'une coordination nationale forte par les OSC, la société civile a plutôt tendance à être oubliée dans les processus officiels des ODD.

(i) Questions clés

- Votre organisation a-t-elle une bonne relation de travail avec son gouvernement ?
- La société civile dans votre pays a-t-elle été invitée par le gouvernement à participer aux processus officiels des ODD ?
- Votre gouvernement a-t-il créé un « environnement propice » pour la société civile dans votre pays ?

(ii) Actions possibles

- Cherchez à organiser des réunions avec les principaux ministères et fonctionnaires responsables de la mise en œuvre des ODD et pour la préparation du RNV et faites pression pour l'inclusion de la société civile dans tous les processus liés aux ODD.
- Ciblez le bureau de votre Premier ministre et faites un plaidoyer pour une approche coordonnée de « l'ensemble du gouvernement » à la mise en œuvre des ODD.
- Faites pression sur le gouvernement et les parlementaires nationaux au sujet du besoin de développer un plan de mise en œuvre nationale efficace pour les ODD.

- Si l'espace se réduit pour la société civile dans votre pays, envisagez de rejoindre une organisation telle que CIVICUS ou le FIP et apprenez comment faire du plaidoyer un environnement propice pour les OSC.

(iii) Exemples utiles de l'engagement d'OSC avec des gouvernements concernant les ODD

- **République tchèque:** collabore avec des OSC par le biais du Ministère du Développement Social et le Ministère des Affaires Etrangères.
- **Chili:** dialogue avec le Ministère du Développement social et le Ministère des Affaires étrangères.
- **Népal:** la commission nationale de la planification n'a pas été très réceptive aux invitations de rencontre pour discuter de la mise en œuvre des ODD. Le dialogue a surtout eu lieu pendant la consultation nationale sur les RNV.
- **Nigeria:** le dialogue avec les OSC a lieu avec le bureau du conseiller spécial du président sur les Objectifs de développement durable.
- **Pays-Bas:** Les OSC ont eu des contacts plus ou moins réguliers avec le ministère des Affaires étrangères. Des discussions thématiques ponctuelles avec différents ministères, mais aucun véritable dialogue permanent.

(iv) Ressources utiles

- Site internet de Civicus <https://www.civicus.org/>
- Les lignes directrices de Civicus pour collaborer avec votre gouvernement sur les ODD (en anglais): <http://civicus.org/thedatashift/wp-content/uploads/2016/08/Guide-for-engaging-governments-of-the-SDG-MA.pdf>
- Annuaire de la société civile par CIVICUS avec les institutions régionales et internationales qui peuvent soutenir la société civile dans son travail (en anglais): http://ifp-fip.org/wp-content/uploads/2017/09/Civil_Society_Support_Directory_March2017-.pdf
- Article de l'Inter Press Service sur l'engagement de la société civile pour les ODD (en anglais): <http://www.ipsnews.net/2017/07/civil-society-sdg-engagement-not-guests/>

- Un manuel sur « Rising to the Populist Challenge - a New Handbook for Human Rights Actors » (répondre au défi du populisme - un nouveau manuel pour les défenseurs des droits humains) https://www.dejusticia.org/wp-content/uploads/2018/04/Rising-to-the-populist-challenge_1.pdf?x54537

6. EXAMEN DU CADRE LÉGISLATIF ET DE LA RÉGLEMENTATION NATIONALE

Étant donné la portée ambitieuse et globale des ODD, le cadre législatif et la réglementation nationale doivent être examinés par les gouvernements pour assurer que ce cadre autorise la mise en œuvre complète des ODD.

(i) Questions clés

- Votre organisation a-t-elle effectué un examen d'ensemble de l'adéquation du cadre législatif et de la réglementation nationale pour établir s'ils permettent une mise en œuvre complète de tous les ODD dans le cadre des politiques intérieures et internationales de votre pays ?
- Votre gouvernement a-t-il mis en place des mécanismes et des processus appropriés pour assurer de respecter les principaux engagements de l'agenda lors de la mise en œuvre des ODD ? (Par exemple Leave No One Behind, Cohérence des politiques pour le développement durable, la promotion de l'intégration et les interconnexions entre les ODD, l'adoption d'une approche axée sur les droits et le respect des limites planétaires).
- Rédigez une lettre au bureau de votre Premier ministre demandant une réunion pour discuter de la mise en œuvre des ODD. Demandez au bureau du Premier ministre d'initier un examen formel du cadre législatif et politique national pour évaluer leur capacité à mettre en œuvre complètement les ODD. Soulignez les domaines politiques et législatifs particuliers que les OSC et les partenaires estiment devoir être réformés ou mis à jour pour permettre la mise en œuvre complète des ODD.
- Écrivez à tous les ministères pour organiser une réunion avec eux ou avec leurs hauts fonctionnaires. Demandez à chaque ministère de mener un examen du cadre législatif et politique dont il est responsable pour assurer que le cadre permet la mise en œuvre complète des ODD dans votre pays.
- Le plaidoyer de votre organisation doit insister sur l'importance du respect du gouvernement des engagements transversaux des ODD de manière à mettre en œuvre l'agenda par le biais des politiques intérieures et internationales. Par exemple, demandez aux ministères d'adopter une approche commune c'est-à-dire par « l'ensemble du gouvernement » pour la mise en œuvre des ODD. Cela sera nécessaire pour respecter l'engagement de l'Agenda 2030 pour promouvoir l'intégration et le respect de l'interconnexion entre les différents objectifs et cibles.
- Incluez l'analyse du cadre législatif national et de la politique sectorielle dans tout rapport parallèle de l'OSC produit par votre organisation et ses partenaires.

(ii) Actions possibles:

- Effectuez des recherches pour savoir quels gouvernements dans d'autres pays ont examiné leur cadre législatif et politique lié à la mise en œuvre des ODD.
- Travaillez avec les OSC et les parties prenantes dans d'autres secteurs pour évaluer ensemble si le cadre législatif et politique sectoriel national permettra une mise en œuvre complète des ODD dans votre pays. Lorsque les résultats de cette analyse sont prêts, transmettez-les au bureau de votre Premier ministre et à tous les ministères pour leur considération.

(iii) Ressources utiles

- Sustainable Development Knowledge Platform (Plateforme de connaissances sur le développement durable) - Intégration des ODD dans les politiques nationales, les plans et stratégies et intégration des trois dimensions du développement durable (en anglais): <https://sustainabledevelopment.un.org/index.php?page=view&type=20000&nr=312&menu=2993>
- Etude de cas ESDN n° 20 Intégrer les ODD dans cadres nationaux de politique de DD et structures de gouvernance - activités dans 4 pays États membres de l'UE http://www.sd-network.eu/pdf/case%20studies/ESDN%20Case%20Study_20_SDGs%20integration_final.pdf

7. DÉVELOPPEMENT DE PLANS NATIONAUX DE MISE EN ŒUVRE NATIONAUX ET D'INDICATEURS À L'ÉCHELLE NATIONALE

Les meilleures pratiques à l'échelle internationale pour la mise en œuvre des ODD jusqu'à ce jour suggèrent que les gouvernements développent un plan national global de mise en œuvre des ODD et des indicateurs nationaux pour mesurer les progrès de la mise en œuvre.

(i) Questions clés

- Votre gouvernement a-t-il développé un plan national pour permettre la mise en œuvre des ODD dans votre pays par ses politiques intérieures et internationales?
- Le développement du plan de mise en œuvre national implique-t-il une consultation complète et transparente de toutes les parties prenantes et tous les citoyens concernés?
- L'agence gouvernementale de recensement des statistiques nationales a-t-elle accepté une série d'indicateurs nationaux pour mesurer les progrès de mise en œuvre des ODD dans votre pays?
- Votre organisation a-t-elle consulté de manière ouverte et transparente toutes les parties prenantes et tous les citoyens concernés pendant le processus d'acceptation de ces indicateurs?
- Votre organisation croit-elle que les indicateurs nationaux adoptés pour mesurer les progrès de mise en œuvre des ODD dans votre pays sont adéquats?
- Quels sont les principaux domaines dans lesquels de nouveau ou de meilleurs indicateurs pour mesurer la mise en œuvre des ODD dans votre pays sont nécessaires ?
- Quelle est la disponibilité des données nécessaires pour mesurer les progrès réalisés par votre pays pour atteindre les objectifs et les cibles des ODD par rapport aux accords nationaux acceptés ?

(ii) Actions possibles:

- Rédigez une lettre au bureau du Premier ministre demandant le développement d'un plan national de mise en œuvre des ODD et qui implique tous les ministères et organes étatiques. (Se référer aux exemples dans les autres pays qui ont déjà développé de tels plans).
- Demandez un processus de consultation ouvert et transparent avec les parties prenantes concernées, dont les groupes marginalisés, qui doit être effectué lors de la préparation du plan de mise en œuvre.
- Demandez à ce que le plan national de mise en œuvre couvre tous les objectifs et les cibles des ODD pour éviter de n'en couvrir que quelques-uns et inclure un calendrier pour une évaluation à mi-parcours.
- Écrivez à l'organisation responsable du recensement des statistiques nationales dans votre pays et demandez si une série d'indicateurs ont été acceptés pour mesurer les progrès de mise en œuvre des ODD.
- Examinez les indicateurs nationaux qui ont été acceptés pour mesurer la mise en œuvre des ODD.
- Déterminez si votre organisation et ses partenaires pensent que ces indicateurs mesureront les résultats de tous les objectifs et cibles des ODD.
- Travaillez avec les OSC et les autres parties prenantes concernées lorsque cela est possible pour souligner tout écart ou lacune perçus dans les indicateurs nationaux acceptés.
- Travaillez pour établir si l'ensemble de données existent déjà par rapport aux indicateurs acceptés et la qualité de ces données.
- Cherchez à organiser une réunion avec les fonctionnaires du ministère responsable du recensement des statistiques nationales. Partagez votre analyse des écarts et des lacunes dans les indicateurs nationaux qui ont été identifiés pour mesurer la mise en œuvre des ODD et la qualité des séries de données disponibles.

- Associez-vous à des organisations universitaires et réputées pour leurs recherches, ayant l'expertise de travailler avec des indicateurs pour explorer les possibilités de développer des indicateurs alternatifs et ainsi mieux mesurer la mise en œuvre des ODD, dont les données générées par les usagers.
- Incluez les résultats de l'analyse et des travaux développés par votre organisation sur les indicateurs nationaux dans tous les rapports parallèles sur les ODD.

(iii) Ressources utiles

- Avant-projet de l'ONU — Aperçu des dispositions institutionnelles pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 (en anglais): https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/10735Updated_Issues_Brief_rev10_1_March_2017.pdf
- La soumission de l'Association Development Education de l'Irlande pour le Plan national de mise en œuvre (PNM) des Objectifs de développement durable (ODD) au groupe interministériel présidé par le ministère des Communications, pour l'action pour le climat et l'environnement (en anglais): https://www.ideaonline.ie/uploads/files/IDEA_submission_on_Irelands_NIP_for_the_SDGs.pdf

8. COORDINATION STRATÉGIQUE SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ODD AU SEIN DES GOUVERNEMENTS

Les meilleures pratiques internationales à ce jour pour la mise en œuvre des ODD suggèrent qu'un « responsable dédié » dans le gouvernement doit fournir un aperçu stratégique et assurer une mise en œuvre efficace au niveau national.

(i) Questions clés

- Votre gouvernement a-t-il mis en place un mécanisme de coordination interministériel au plus haut niveau du gouvernement pour assurer la mise en œuvre efficace des ODD ?
- Existe-t-il un ministère spécifique (ou des ministères spécifiques) qui est responsable d'assurer la mise en œuvre des ODD pour le compte du gouvernement dans votre pays ?

- Chaque ministère prend-il ses responsabilités pour assurer la mise en œuvre des ODD ? Y a-t-il des ministères qui semblent ne pas s'engager du tout dans la mise en œuvre des ODD ?
- Votre gouvernement régional ou local a-t-il mis en place des mécanismes de coordination interministériels pour assurer la mise en place efficace des ODD ? Prend-il ses responsabilités au sérieux pour la mise en œuvre des ODD ?

(ii) Actions possibles

- Faites pression sur le bureau de votre Premier ministre pour établir un mécanisme de coordination interministérielle au plus haut niveau du gouvernement pour assurer la mise en œuvre efficace des ODD dans votre pays. Montrez les bons exemples déjà en place dans d'autres pays.
- Si un ministère prend la responsabilité de la mise en œuvre des ODD, consultez les OSC et les autres parties prenantes pour en évaluer la réussite.
- Envoyez une lettre au maire et/ou aux hauts fonctionnaires de votre gouvernement régional ou local demandant l'établissement d'un mécanisme de coordination interministérielle pour assurer la mise en œuvre efficace des ODD au niveau régional/ local de votre pays. Montrez les bons exemples en place dans d'autres pays.
- Cherchez à organiser une réunion avec les fonctionnaires de l'administration pour discuter de la mise en œuvre des ODD au niveau régional et local et insistez auprès de chaque ministère sur l'importance de s'acquitter de ses responsabilités pour cette mise en œuvre.

(iii) Exemples utiles

Quelques exemples d'organismes de coordination:

- **République tchèque:** le bureau du gouvernement et son ministère pour le développement durable.
- **Chili:** Le Conseil national pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030, coordonné par le ministère des Affaires étrangères et composé de divers ministres, d'un réseau gouvernemental pour les ODD. La société civile peut participer par le biais de groupes de travail.

- **Népal:** un comité de pilotage de haut niveau présidé par le Premier ministre ; un comité de coordination et de mise en œuvre et des comités thématiques de mise en œuvre et de suivi des ODD. (Représentants des OSC dans les comités).
- **Nigeria:** le bureau du conseiller spécial du président sur les Objectifs de développement durable.
- **Pays-Bas:** Ministère des Affaires étrangères.

(iv) Ressources utiles

- Les mécanismes institutionnels et de coordination du PNUD — Note d'orientation pour faciliter l'intégration et la cohérence de la mise en œuvre des ODD (en anglais):
https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/2478Institutional_Coordination_Mechanisms_GuidanceNote.pdf
- Enquête de l'OCDE sur la planification et la coordination de la mise en œuvre des ODD premiers résultats et principaux problèmes (en anglais):
<https://www.oecd.org/gov/cob-sdg-survey-overview-of-results.pdf>

9. ENGAGEMENT PARLEMENTAIRE ET CONTRÔLE DE LA MISE EN PLACE DES ODD

Les parlementaires nationaux jouent un rôle essentiel en fournissant un aperçu politique de l'action des gouvernements. Leur contribution à au suivi continu et au débat public sur les progrès de la mise en œuvre des ODD par les gouvernements est importante. De nombreux parlements nationaux n'ont pas encore pleinement conscience des ODD ni du rôle qu'ils peuvent jouer pour demander aux gouvernements de rendre des comptes sur les engagements pris lorsqu'ils les ont adoptés. La société civile peut contacter les parlementaires et les encourager dans ce rôle important.

(i) Questions clés

- Votre parlement national a-t-il tenu un débat spécifique sur la mise en œuvre des ODD dans votre pays depuis l'adoption de l'agenda en septembre 2015?
- Existe-t-il un comité parlementaire (ou des comités parlementaires) qui a pris la responsabilité de surveiller la mise en œuvre des ODD dans votre pays au niveau national?

- Le comité parlementaire avec la responsabilité des affaires budgétaires a-t-il assuré que les exigences de l'agenda des ODD sont intégrées dans la planification et l'analyse budgétaires chaque année?
- Votre parlement national a-t-il adopté une nouvelle législation liée aux engagements pris par votre gouvernement lors de l'adoption des ODD?
- Votre parlement a-t-il joué un rôle dans le suivi et le débat sur le rapport national volontaire (RNV) que votre gouvernement va soumettre au forum politique de haut niveau sur le développement durable (FPHN) de l'ONU sur plusieurs années ? Des parlementaires ont-ils déjà demandé la tenue d'un tel débat?

(ii) Actions possibles

- Rédigez une lettre aux parlementaires concernés (président, présidents de comité, chefs de groupes politiques) dans votre parlement national pour organiser une réunion avec eux et demandez qu'un débat soit organisé tous les ans sur la mise en œuvre des ODD dans votre pays.
- Demandez aux présidents des comités parlementaires de surveiller la mise en œuvre des ODD par le biais du travail de leurs comités (surtout le comité ayant la responsabilité des affaires financières/budgétaires).
- Avant la réunion avec les parlementaires, préparez une analyse des domaines clés dans lesquels la législation doit être adoptée par le parlement pour répondre pleinement aux exigences de la mise en œuvre des ODD.
- Demandez à vos parlementaires nationaux de jouer un rôle très clair dans le suivi de la mise en œuvre des ODD et dans la tenue d'un débat parlementaire sur les problématiques chaque année.
- Demandez à vos parlementaires nationaux de surveiller, contribuer et de débattre en public le RNV préparé par votre gouvernement pour être soumis au FPHN sur plusieurs années.

(iii) Ressources utiles

- PNUD — Le rôle du parlement dans la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (en anglais):
<http://www.undp.org/content/dam/undp/library/Democratic%20Governance/Parliamentary%20Development/parliaments%20role%20in%20implementing%20the%20SDGs.pdf>
- Présentation powerpoint du Parliamentary Network on the World Bank & International Monetary Fund : « Parliamentary Engagement with the Sustainable Development Goals » (engagement parlementaire avec les Objectifs de développement durable) (en anglais):
http://www.parlnet.org/sites/default/files/2017%20GPC_UNDP_Role%20of%20Parliamentarians%20in%20SDGs.pdf

10. PROCESSUS DES RAPPORTS NATIONAUX VOLONTAIRES (RNV) SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ODD

Les rapports nationaux volontaires (RNV) préparés par différents pays apportent rarement des processus de revue pour vérifier l'état de leur plan d'action, pour évaluer régulièrement ou pour vérifier comment mettre à jour et améliorer les processus. Dans de nombreux pays, les OSC préparent des rapports ciblés pour attirer l'attention sur les projets proposés par les gouvernements et analyser leur faisabilité. De tels rapports ciblés peuvent constituer d'ingénieux mécanismes pour mettre la pression sur les gouvernements pour qu'ils demeurent responsables vis-à-vis du public aussi bien pour les données officielles que celles générées par les citoyens.

(i) Questions clés:

- Votre gouvernement a-t-il soumis un RNV au FPHN de l'ONU indiquant les progrès réalisés dans la mise en œuvre des ODD par ses politiques intérieures et internationales ?
- Si oui, votre gouvernement a-t-il impliqué toutes les parties prenantes intéressées, dont les groupes marginalisés et leurs organisations représentatives à la préparation de son RNV ?
- Le processus de préparation du RNV a-t-il été mené de manière transparente et accessible par votre gouvernement ?
- La société civile dans votre pays fut-elle largement satisfaite des conclusions tirées par votre gouvernement dans le RNV qu'il a soumis au FPHN ?
- Votre gouvernement a-t-il inclus des représentants de la société civile dans sa délégation officielle participant au FPHN pour la présentation de son RNV ?
- La société civile dans votre pays a-t-elle collaboré à la production du rapport parallèle avec des analyses et des commentaires sur la revue nationale volontaire officielle du gouvernement ? Les parties prenantes d'autres secteurs ont-elles contribué au rapport parallèle ?
- Le rapport parallèle soutenait-il largement les conclusions tirées par le RNV officiel du gouvernement ?
- Les OSC de votre pays ont-elles participé au FPHN de l'ONU dans lequel votre gouvernement a présenté son RNV ? Si oui, l'implication de votre organisation et des autres OSC dans le processus des RNV pendant le FPHN de l'ONU fut-elle significative et efficace ?
- Votre organisation a-t-elle connaissance des forums régionaux de développement durable de l'ONU établis pour fournir des mécanismes de suivi régionaux pour la mise en œuvre par les États membres de l'ONU des ODD ? Si oui, a-t-elle participé au processus régional du développement durable de l'ONU dans votre région ?
- Votre organisation a-t-elle envisagé comment améliorer le processus général des rapports sur les ODD au niveau régional ou international dans les années à venir ? A-t-elle effectué des contributions aux recommandations officielles de la société civile sur la manière d'améliorer les processus des rapports nationaux, régionaux et internationaux ?
- Le rapport parallèle produit a-t-il employé une méthodologie et des critères clairs pour évaluer les progrès de la mise en œuvre des ODD par le gouvernement dans les principaux domaines politiques ?

- Votre organisation a-t-elle recherché les meilleures pratiques concernant les rapports parallèles produits par la société civile dans d'autres pays ? Votre organisation considère-t-elle s'engager dans le renforcement des capacités afin de réaliser un rapport plus efficace ?

(ii) Actions possibles

- Recherchez si votre gouvernement a déjà soumis ou doit soumettre son RNV au FPHN de l'ONU au cours des années à venir.
- Regardez les RNV qui ont été soumis par d'autres gouvernements, lisez les analyses de certains RNV faites par la société civile (voir le rapport A4SD & Together 2030 Report) et identifiez les meilleures pratiques.
- Cherchez quel ministère sera responsable de la coordination du RNV de votre gouvernement et écrivez à votre Premier ministre et aux autres ministères concernés en leur demandant que le processus du RNV soit effectué de la manière la plus ouverte et transparente possible en impliquant pleinement la société civile et les groupes marginalisés. Demandez à votre gouvernement d'inclure la représentation de la société civile dans sa délégation officielle participant au FPHN dans le cadre de la présentation de son RNV.
- Recherchez les rapports parallèles rédigés par les OSC dans d'autres pays et définissez les meilleures pratiques. Identifiez une méthodologie et des critères clairs pour évaluer les progrès de la mise en œuvre des ODD par le gouvernement dans les principaux domaines politiques.
- Effectuez des recherches pour savoir comment les autres OSC ont participé au processus du RNV de leur gouvernement et dans sa présentation pendant le FPHN de l'ONU (voir les rapports A4SD et Together 2030 dédiés). Décidez comment la société civile dans votre pays peut participer au mieux au processus du RNV mené par votre gouvernement. Écrivez au ministère responsable de la préparation du RNV et demandez à ce que la société civile soit incluse dans la délégation nationale du FPHN.
- Identifier le processus d'examen régional par les pairs de l'ONU pour évaluer les progrès des États membres de l'ONU dans votre région pour la mise en œuvre des ODD. Consultez les autres OSC et voyez comment votre organisation peut mieux participer au processus d'examen régional et l'influencer.
- Contribuez à la réflexion de la société civile au niveau national, régional et international pour savoir comment améliorer les processus du FPHN et des RNV et renforcer la participation des parties prenantes.

(iii) Exemples utiles

- **République tchèque:** audience publique organisée par le Conseil du développement durable sur le RNV pendant laquelle les OSC avaient la possibilité d'apporter leurs contributions et des informations.
- **Chili:** la participation dans le processus du RNV était ouverte à toutes les organisations, mais surtout à des fins d'information. Les processus nationaux doivent être clarifiés au sujet de la portée de la participation des parties prenantes.
- **Népal:** les OSC ont été invitées aux séances de contribution sur le RNV, mais au dernier moment seulement et les OSC ne savaient pas si leurs informations avaient été intégrées dans le rapport final.
- **Nigeria:** différentes parties prenantes étaient invitées à des consultations. Les OSC étaient impliquées dès le début à la rédaction du rapport.
- **Pays-Bas:** les OSC ont contribué au rapport national des ODD, qui a été utilisé en tant que source pour les RNV.

(iv) Ressources utiles

- Article Together 2030 — "Progression de la mise en œuvre des ODD au niveau national". Il s'agit d'une évaluation indépendante des examens nationaux volontaires soumis au Forum politique de haut niveau sur le développement durable des Nations Unies en 2017 (disponible en plusieurs langues, dont français) <https://ccic.ca/wp-content/uploads/2018/06/Sommaire-FR-ENVx60.pdf>
- Les lignes directrices de l'Asian Development Association (ADA) sur l'engagement des OSC dans le FPHN-RNV 2018 <http://ifp-fip.org/wp-content/uploads/2018/04/ADA-Draft-Guidelines-on-CSO-Engagement-on-HLPF-VNR-2018-1-4.pdf>



Autres ressources documentaires utiles du FIP:

*Pour en apprendre davantage sur les processus des revues nationales volontaires, ci-après le lien vers la note d'information du FIP « Tout ce que vous avez besoin de savoir sur le processus des RNV ! »

*Si vous préparez un rapport parallèle des OSC dans votre pays, consultez la liste récapitulative du FIP pour la rédaction du rapport parallèle pour les OSC !
Ces ressources sont disponibles sur notre site internet : <http://ifp-fip.org/fr/sections/ressources/>

Nouvelle identité graphique

Le Forum international des plateformes d'ONGs nationales, largement connu sous le nom IFP-FIP, devient Forus à partir de septembre 2018 suite à un changement d'identité de marque. Le nouveau nom et l'image de marque visent à mieux refléter le but et l'ambition du réseau et de ses membres. La nouvelle signature "Connecter Supporter Influencer" décrit les objectifs clés et les activités du réseau.



Devient
▼





Cette publication a été produite avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de cette publication est la seule responsabilité du FIP et ne peut en aucun cas refléter l'opinion de l'Union européenne.

